



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En ce 8 mars 2019, le Mouvement de la Paix s'associe aux luttes des femmes œuvrant pour leurs droits

Les femmes sont parmi les plus précaires, ce sont elles qui touchent les plus petites retraites, le temps partiel est le plus souvent occupé par des femmes. A travail égal, elles ont des salaires moins importants. Le référent familial dans les familles monoparentales est souvent une femme.

Or, il ne peut pas y avoir construction de la paix sans l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il faut donc appliquer la Résolution 53/243 des Nations Unies (1999) relative à la culture de la paix d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes sont encore les premières victimes de toutes les formes de violences. Lors des conflits armés, elles disposent souvent de moins de moyens pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières basées sur le viol comme arme de guerre. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques et à l'origine du relèvement communautaire à l'issue des conflits. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

Malgré les différentes déclarations et lois sur l'égalité femme-homme, à commencer par la Constitution de 1958 « *garantissant à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* », malgré celles plus récentes sur la parité, alors que les femmes n'occupent toujours que 25,6% des sièges des parlements nationaux. Malgré le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur qui dépasse celui des garçons, la conduite des affaires publiques et notamment tout ce qui touche à la sécurité est l'affaire des hommes avec souvent, une vision moins apaisée des relations humaines. Un champ d'action immense s'ouvre aux luttes des femmes appelées à prendre une place originale avec les hommes dans les instances gouvernementales, et notamment dans les préventions et règlement de conflits.

Notre solidarité va plus particulièrement aux femmes victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales. Aujourd'hui, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son partenaire ou ex-partenaire. Pour 2019, au 3 mars, 30 femmes sont mortes assassinées par leur partenaire ou ex-partenaire. En 2017, 130 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire intime "officiel" (conjoint, concubin, pacsé ou « ex ») ou non officiel (petits-amis, amants, relations épisodiques...). Et

l'on ne peut pas faire l'impasse de l'impact que cela engendre sur l'enfant. En effet, l'enfant est enfin considéré comme co-victime des violences au sein du couple. 143 000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré des violences physiques et sexuelles. 25 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple. Cette régression sociale touche de plein fouet les femmes.

Enfin, Le Mouvement de la Paix se réjouit du prix Nobel de la paix 2018 attribué au docteur Denis Mukwege pour son travail auprès des femmes victimes de viols en République démocratique du Congo.

Pour lutter contre toutes ces violences sexistes, sexuelles et conjugales, pour la défense et la promotion des droits des femmes, Le Mouvement de la Paix s'associe à l'initiative organisée par les associations féministes de se rassembler ce vendredi 8 mars 2019, Place de la République à Paris, à 15h40, heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées, du fait des inégalités professionnelles et salariales.

A Paris, le 7 mars 2019

Le Mouvement de la Paix